



CONNAÎTRE LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

→ CONSTAT & ENJEUX

Au football, les sanctions disciplinaires se caractérisent par l'attribution de la part de l'arbitre d'un carton jaune (avertissement) ou d'un carton rouge (exclusion) à un/une joueur(se) fautif. **Ces sanctions prévues dans les lois du jeu sont souvent mal connues par les joueur(se)s.** Les causes de la sanction reçue sont rarement analysées.



MISSION DE L'EDUCATEUR(TRICE)

Porter à la connaissance des joueur(se)s les sanctions disciplinaires prévues par les règlements et faire identifier les causes de la sanction reçue.



→ ACTION(S) À METTRE EN PLACE

- **Prévoir des séquences d'information** auprès des joueur(se)s. Possibilité de s'appuyer sur des situations vécues dans la saison.
- **Analyser les origines de la sanction disciplinaire reçue** (ex : mauvais placement ou condition physique, émotions non maîtrisées, etc.) : l'analyse se fait plusieurs jours après le match. Elle est collective ou individuelle selon les contextes.

Attention de ne pas analyser seulement les sanctions qui ont une incidence sur le résultat du match.

→ FICHE À VOIR

- « Les sanctions disciplinaires »

→ RECOMMANDATION

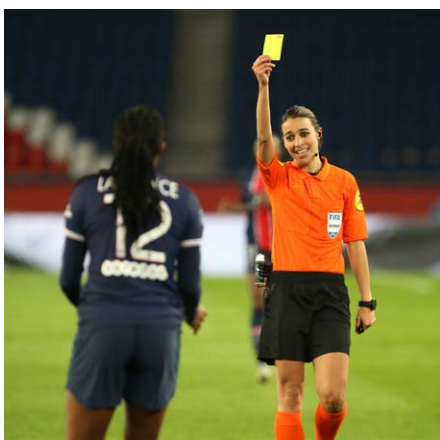
Fiche à distribuer aux joueur(se)s



LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Les sanctions disciplinaires données par un(e) arbitre à l'encontre d'un/une joueur(se) au cours d'une rencontre sont attribuées quand le/la joueur(se) commet une faute ou un acte irrégulier inscrit dans les lois du jeu. La sanction prend alors la forme d'un avertissement (carton jaune) ou d'une exclusion (carton rouge).

LES 7 FAUTES OU ACTES PASSIBLES D'UN « CARTON JAUNE »



- **Se rendre coupable d'un comportement antisportif (CAS)** : tacle irrégulier, tirage de maillot, enlever son maillot, etc.
- **Manifester sa désapprobation** en paroles ou en actes.
- **Enfreindre** avec persistance les lois du jeu.
- **Retarder** la reprise du jeu.
- **Ne pas respecter** la distance requise quand le jeu reprend par un corner ou un coup franc.
- **Pénétrer ou revenir** sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.
- **Quitter délibérément** le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.

LES 7 FAUTES OU ACTES PASSIBLES D'UN « CARTON ROUGE »

- **Recevoir un deuxième avertissement** au cours du même match.
- **Anéantir une occasion de but** manifeste d'un adversaire se dirigeant vers le but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un pénalty.
- **Empêcher un adversaire de marquer** un but ou anéantir une occasion de but manifeste en touchant volontairement le ballon des mains, excepté le/la gardien(ne) dans sa surface.
- **Se rendre coupable d'une faute** grossière à l'encontre d'un/une joueur(se).
- **Se rendre coupable d'un comportement** violent.
- **Cracher sur un adversaire** ou toute autre personne.
- **Tenir des propos** ou **faire des gestes** blessants, grossiers ou injurieux.

La sanction est possible pour tous les actes commis à l'égard d'un/une joueur(se), d'un officiel, d'un/une dirigeant(e) ou du public pendant ou en dehors de la rencontre.